

École primaire Paul Bert
2, rue Paul Bert
58200 Cosne-Cours-sur-Loire

**Procès-verbal du Conseil d'école
du mardi 7 novembre 2023 (à 16h45)**

Présents à ce conseil :

Monsieur Theuret, directeur de l'école Paul Bert,
Mesdames Jalao, Régnier et Rousseau, enseignantes à l'école Paul Bert,
Madame Lefebvre, enseignante au DITEP des Cottreaux,
Mesdames De Freitas, Milliard et Testard, représentantes des parents d'élèves,
Monsieur Ponsonnaille, Maire adjoint en charge des affaires scolaires,
Madame Colonel, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires.

Excusés :

Madame Blanckaert, enseignante à l'école Paul Bert,
Madame Jules, enseignante remplaçante rattachée à l'école Paul Bert,
Madame Siré, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Clamecy-Val de Loire,
Mesdames Agostino et Somme, enseignantes au RASED Cosne Nord,
Mesdames Beout, Da Silva, Mallick, Maudry et Monsieur Westeel, représentants des parents d'élèves,
Madame Cailbourdin, Responsable des affaires scolaires.

Ordre du jour

1. Élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 (vote uniquement par correspondance).

Participation :

Nombre d'inscrits : 149

Nombre de votants : 93

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Nombre de suffrages exprimés : 83

soit un taux de participation de 62,42 % (taux stable par rapport à 2022-2023 : 63 %)

Répartition détaillée de sièges :

Liste de parents non constitués en association : 8 candidats

Sièges pourvus : 4 titulaires (+ 4 suppléants)

Sont proclamés élus (dans l'ordre de la liste) : Mmes DE FREITAS et MILLIARD, M. WESTEEL et Mme BEOUT comme titulaires ainsi que Mmes DA SILVA, TESTARD, MAUDRY et MALLICK comme suppléantes.

2. Fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2023/2024

Les effectifs de l'école Paul Bert sont en légère progression cette année : l'école compte actuellement 79 élèves (contre 72 en 2022/23) pour 4 classes.

4 classes			
CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Mme Rousseau	Mme Jalao	Mme Régnier	M. Theuret Mme Blanckaert
17 élèves	18 élèves	22 élèves	22 élèves
Total CM1 : 35 élèves		Total CM2 : 44 élèves	
Effectif total : 79 élèves (moyenne : 19,75 élèves / classe)			

L'école accueille également un groupe d'élèves du DITEP des Cottereaux (lundi, mardi et jeudi après-midi) avec intégration en classe ou sur différents projets d'école.

Peu de changements dans l'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2023-2024

→ Arrivée de Mme Blackaert pour assurer la décharge de direction de M. Theuret, tous les lundis.

→ Mme Jules reste l'enseignante remplaçante rattachée à l'école Paul Bert.

Mme Jkini arrive comme AESH sur l'école Paul Bert cette année auprès d'une élève de CM1.

Une volontaire en Service Civique (Mme Genta) est actuellement en cours de recrutement pour la suite de cette année scolaire.

L'équipe municipale reste la même que l'année dernière pour assurer les temps périscolaires (cantine, étude surveillée et garderie).

3. Réunion d'information parents

Une réunion d'information à destination de l'ensemble des familles de l'école a eu lieu le mardi 19 septembre avec un premier temps commun sur le fonctionnement général de l'école puis un second temps sur le fonctionnement spécifique de chaque classe.

Nous avons encore pu constater une bonne participation des familles à cette occasion.

4. Prévisions d'effectifs pour 2024/2025

Effectifs en forte baisse par rapport à 2023/2024, avec l'arrivée de seulement 23 CE2 en CM1 l'année prochaine pour 44 départs en 6ème (soit une perte sèche de 21 élèves), laissant présager la menace d'une fermeture de classe pour 2024/2025. Pas d'informations supplémentaires à ce sujet du côté de la mairie.

Prévisions d'effectifs 2024/2025 à 4 classes	
CM1	CM2
23 élèves	35 élèves
Effectif total : 58 élèves (moyenne : 14,5 élèves / classe)	

A savoir que les effectifs de Paul Doumer oscillent entre 22 et 28 élèves sur les générations futures.

5. Finances de l'école

Budget de fonctionnement mairie sur l'année civile 2023 :

- Fournitures scolaires : 34 € par élève. Les enseignants réitèrent leur demande d'augmentation de ce budget pour 2024 afin de faire face à l'inflation.
- Consommables informatiques : 500 €.
- Transports scolaires : 2 100 € dépensés sur l'année 2023 sur un budget total alloué de 3 150€.
- Subventions pour la coopérative scolaire : 2 € par élève pour l'achat de livres pour la BCD, 6 € par élève pour les sorties scolaires et subvention exceptionnelle de 100 € par élève pour la classe transplantée effectuée en avril 2023.

Demandes d'investissement formulées par l'école pour le budget 2024 (réponses de la mairie en italique) :

- Pose de film miroir sur les fenêtres extérieures de la classe de Mme Jalao → *inscrit sur la demande de BP 2024*
- Pose de rideaux (ou autre système occultant) sur les fenêtres côté cour du bâtiment des CM2 (classes de M. Theuret, Mme Régnier + BCD) → *inscrit sur la demande de BP 2024*
- Panneau de liège pour affichage (classe de Mme JALAO) → *à rediscuter sur 2024*
- Achat de matériel de jardinage pour l'école → *finalement acheté sur le budget école 2023*
- Achat d'un lecteur CD/DVD externe (mobile) à brancher sur les ordinateurs portables de l'école, lesquels n'ont pas de lecteur intégré → *pas de retour*
- Remplacement de la sono mobile (avec entrée USB et micro intégré) de l'école, actuellement en panne → *finalement achetée sur le budget 2023*

Dans le cadre de notre traditionnel projet de classe transplantée CM2 à Ruynes en Margeride (Cantal) du 27 au 31 mai 2024, l'école Paul Bert resollicite auprès de la mairie **une subvention exceptionnelle de 100 € par élève** afin de faire face à la nouvelle hausse du coût du séjour (+25 € par élève rien que pour l'hébergement) et à la baisse du pouvoir d'achat des familles.

En plus de son aide habituelle de 50 € par élève, la coopérative scolaire a de son côté déjà budgétisé une aide supplémentaire de 20 € par famille pour faire face à l'inflation. Des actions organisées par les parents d'élèves sont également programmées tout au long de l'année scolaire pour faire baisser ce coût. Enfin, l'école cherche d'autres sources de financement complémentaires pour pouvoir pérenniser cette classe transplantée.

Mais l'école ne peut pas faire davantage. M. Theuret précise que des économies sur les transports scolaires à hauteur de 1050 € ont été réalisées par l'école en 2023 et que cette manne financière pourrait être réinjectée dans les subventions de la classe transplantée (ce qui représenterait la moitié des 2332 € supplémentaires demandés).

Bilan coopérative scolaire pour 2022/2023 :

- Dépenses : 16 987 €
- Recettes : 18 609 €

Soit un solde positif de 1622,66 € pour l'année scolaire 2022-2023.

Recettes des premières actions réalisées au profit de la coopérative scolaire en 2023-2024 :

- Vente de gâteaux du mois d'octobre : 86 €
- Vente de fleurs « Initiatives » : 376 €

Total des bénéfices sur Septembre / Octobre 2023 = 462 € (soit 5,80 € par élève)

Dépenses sur 2023-2024 :

- Projection du film animalier « Kina et Yuk : renards de la banquise » à l'Eden Cinéma (novembre 2023) : 79 €

6. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Une fiche d'information a été transmise aux familles en début d'année scolaire.

- ➔ Un premier exercice d'évacuation incendie a été mis en place le lundi 25/09 : aucun problème spécifique n'a été rencontré, temps d'évacuation d'1 minute et 6 secondes.
- ➔ Un exercice intrusion attentat sera mis en place sur la période novembre-décembre : les familles seront averties préalablement.

Le plan VIGIPIRATE a été élevé au niveau « Urgence attentat » depuis le 14/10/23. Comme indiqué par mail aux familles, les entrées et les sorties des élèves s'effectuent dorénavant et jusqu'à nouvel ordre au portail, sauf en cas de rendez-vous préalablement convenu (seul le personnel de l'école est à présent autorisé à pénétrer dans les locaux).

En terme de sécurité, il a également été signalé aux services municipaux concernés la vitesse parfois excessive des employés municipaux circulant dans l'enceinte du stade Raphaël Giraux. L'école réitère également sa demande de verbalisation par la police municipale des véhicules stationnant sur le passage piéton devant l'école.

7. Travaux et équipement numérique

Travaux réalisés :

- Réfection du préau (été 2023)
- Réparation du verrouillage automatique du portail d'entrée de l'école
- Pose d'un obstacle au stationnement à l'intersection entre la rue Paul Bert et la rue du 14 juillet
- Entretien des vélos de la ville → l'équipe enseignante demande s'il sera toujours possible de se faire prêter les vélos de la mairie en l'absence d'un animateur sportif municipal ? (*à confirmer*)
- Mise à jour du parc numérique de l'école et remplacement de deux ordinateurs fixes (classes de M. Theuret et Mme Jalao)
- Installation d'une borne Wi-Fi mobile, qui ne peut pas couvrir toutes les classes en même temps.

Suivi des demandes de travaux et d'interventions sur l'école Paul Bert (*avec réponses de la mairie en italique*) :

- Fixation des vidéoprojecteurs au plafond, juste au-dessus des tableaux (en attente d'un retour sur la faisabilité)
- Problème de fuites au plafond dans la classe de Mme Régnier + dans le couloir de la classe de M. Theuret → *prévu dans la suite des travaux pour les toitures des écoles (programmé sur 2024)*
- Toilettes handicapés régulièrement inondées en cas de fortes pluies (en attente de réparation)

8. Projets pédagogiques 2023-2024 (1er trimestre)

Plusieurs projets pédagogiques ont été mis en place en ce début d'année scolaire pour répondre aux différentes priorités fixées par l'actuel projet d'école :

1. Transmettre les valeurs de la République

- Élections du CMJ pour la période 2024-2026 (CM2 uniquement) : 6 candidats, 2 élus (1 élève par classe)
- Semaine des Valeurs de la République du 4 au 9 décembre 2023 : relance de l'opération des « Boîtes de Noël » solidaires (il est demandé si les colis non distribués aux personnes âgées de la ville pourraient être également utilisés dans le cadre de cette action)
- Volet citoyen écoresponsable :
 - poursuite du compostage des déchets alimentaires de la cantine
 - relance prochaine de la collecte de piles et de bouchons

- mise en route du projet jardinage dans la classe de Mme Rousseau : plantation de semis de pied de mur prévue mi-novembre avec le service des espaces verts de la mairie, visite des serres, intervention du Pavillon du Milieu de Loire sur les auxiliaires du jardin.

2. Parcours d'éducation artistique et culturelle

- Reprise de la chorale d'école pour l'année 2023-2024.
- Visite de l'exposition « Beaux Rivages » au Musée de la Loire entre septembre et novembre pour les quatre classes de l'école.
- Projection du film documentaire « Kina et Yuk : renards de la banquise » à l'Eden Cinéma pour toute l'école et les élèves de l'ITEP le mardi 07/11 dans le cadre du Festival Trait d'Union. *Coût : 1 € / élève financé par la coopérative scolaire (et 4 € par Trait d'Union 58).*
- Atelier à la médiathèque des CM1 de madame Rousseau le jeudi 14/12 en lien avec leur projet jardinage (projection d'un film).

3. Renforcer l'apprentissage des fondamentaux et développer les compétences numériques

- Renouvellement des abonnements à des logiciels et applications numériques dans le cadre de l'enseignement des apprentissages fondamentaux :
 - en Français : *Lalilo* pour la lecture, *TACIT* pour la compréhension (en CM2) et *Projet Voltaire* pour l'Étude de la Langue
 - en Mathématiques : *XtraMath*
- Inscription de plusieurs classes au concours Eurêka Maths.
- Installation des logiciels Dys VOCAL et ELPE (élèves allophones) sur tous les ordinateurs de l'école.

4. Éducation à la santé

- Cycle « balle ovale » en période 1 (avec l'intervention d'un éducateur du club de Rugby XV Cosnois) : dernière séance le jeudi 09/11 avec l'organisation d'un tournoi interclasses regroupant tous les élèves de l'école Paul Bert.
- Cross inter-écoles le jeudi 16 novembre 2023 (après-midi) rassemblant les écoles du secteur de collège René Cassin.
- Cycle gymnastique au COSEC pour les CM2 de mi-novembre à mi-janvier.
- Cycle natation à partir du 4 décembre pour les deux classes de CM1 : 2 séances par semaine le mardi et jeudi après-midi jusqu'à mi-janvier.

Les deux classes de CM2 vont également mettre en place une correspondance linguistique avec des élèves de la Grove Junior School à Harpenden (Angleterre), ville jumelée avec Cosne-sur-Loire.

Enfin, le traditionnel projet de classe transplantée à Ruynes en Margeride (Cantal) est programmé cette année du 27 au 31 mai 2023 pour les élèves de CM2 de l'école. Activités prévues sur place : randonnée, musée, escalade, découverte de l'environnement, etc...

9. Règlement Intérieur de l'école 2023/2024

Le Conseil d'école vote à l'unanimité le nouveau projet de règlement intérieur, lequel sera collé dans le cahier de liaison des élèves et signé par les familles. En complément de ce dernier, la Charte de la Laïcité à l'école a été insérée cette année dans le cahier de liaison et signée dès le début d'année scolaire.

10. Aides pédagogiques aux élèves

- Les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont un dispositif d'aide pour travailler en petit groupe, sur proposition des enseignants (fiche à signer) :
 - Obligation de présence de l'élève une fois l'accord parental obtenu.
 - Possibilité de travailler en APC avec d'autres groupes d'élèves ou d'autres enseignants.
 - Créneaux horaires retenus : le lundi de 16h à 17h pour toutes les classes de l'école.
- Présentation du RASED Cosne Nord (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) :
 - Mme Somme : psychologue scolaire
 - Mme Agostino : enseignante spécialisée E

11. Évaluation d'école Paul Bert

Notre école a été sélectionnée cette année par les services de l'Éducation Nationale pour bénéficier d'une évaluation. Cette démarche, qui s'inscrit dans un cadre national porté par le Conseil d'Évaluation de l'Ecole sur un plan de 5 ans, vise à aider à améliorer la qualité des apprentissages de nos élèves, leur réussite éducative et leur vie dans l'école. Dans le cas de notre école, celle-ci prendra uniquement la forme d'une auto-évaluation, interne à l'établissement.

Cette démarche d'autoévaluation se déroule au même moment que l'évaluation d'école menée à Paul Doumer. A cette fin, les différents acteurs de l'école seront sollicités pour recueillir leur point de vue : équipe enseignante, parents (questionnaire en ligne), élèves (questionnaire et sondage), personnels enseignants intervenants dans l'école et personnels non-enseignants (personnel communal, AESH, ...).

Les conclusions de cette démarche d'évaluation seront présentées lors du prochain Conseil d'école.

12. Programme pHARe

Le ministère de l'Éducation Nationale a fait de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité nationale. Chaque école a ainsi signé une charte d'engagement pour appliquer le programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école), reposant sur :

- une sensibilisation des élèves (apprentissages annuels), des familles et des personnels,
- la mise en place d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement, avec appui sur l'équipe ressource de circonscription si la situation d'intimidation est confirmée.

13. Gestion des cas de COVID dans les écoles

En cas d'apparition de cas positifs à la COVID-19 dans les écoles, les recommandations du service santé scolaire de la DSDEN pour l'année scolaire en cours sont les suivantes :

1. Si l'élève est positif ou a des symptômes il est **recommandé** que l'enfant reste au domicile familial.
2. Si l'élève est cas contact, le port du masque est **recommandé**.
3. Il convient d'avertir l'ensemble des parents d'élèves de la classe de l'enfant malade de la présence d'un cas de COVID.

14. Calendrier actions et manifestations du 1er trimestre à venir

- Mardi 7 novembre : projection du film « Kina et Yuk : renards de la banquise »
- Jeudi 9 novembre : tournoi interclasses « balle ovale »
- Jeudi 16 novembre : Cross inter-écoles sur l'île de Cosne
- Dimanche 19 novembre : vente sur le marché de Cosne
- Mi-novembre : plantation des semis de pied de mur + intervention du Pavillon du Milieu de Loire (CM1A de Mme Rousseau)

- Fin novembre-début décembre : opération « Boîtes de Noël solidaires »
- Décembre : grilles des dindes de Noël
- Jeudi 14 décembre : atelier médiathèque CM1A de Mme Rousseau

15. Questions diverses

M. Theuret n'a reçu aucune question de la part des représentants de parents d'élèves.

Si des familles ont des questions concernant le fonctionnement l'école, elles peuvent contacter la les représentants de parents d'élèves à l'adresse mail suivante : rpepaulbert58200@gmail.com

16. Remerciements

L'équipe enseignante remercie :

- la mairie pour les divers travaux réalisés dans l'établissement et pour l'entretien régulier des locaux, ainsi que M. Guy pour la mise à jour du parc informatique durant les vacances d'été,
- le Service des Espaces Verts pour leur collaboration au projet jardinage de Mme Rousseau,
- les représentants de parents d'élèves pour la mise sous pli du matériel de vote et le dépouillement des votes lors des élections des représentants de parents d'élèves,
- les parents d'élèves de l'école pour leur investissement et leur participation aux différentes actions mises en place pour financer nos projets et sorties pédagogiques,
- l'Eden Cinéma et l'association Trait d'Union 58 pour la projection du film,
- le Musée de Loire pour l'exposition « Beaux Rivages »,
- M. Algret et le club du Rugby XV Cosnois pour la mise en place du cycle rugby auprès des élèves de CM1 et de CM2 en ce début d'année scolaire.

Conseil d'école du deuxième trimestre : **Mardi 12 Mars 2024 à 17h30.**

→ Questions éventuelles à remonter aux représentants de parents d'élèves avant le mardi 5 mars dernier délai.

Procès-verbal rédigé par le président, avec la collaboration de la secrétaire de séance.

La séance est levée à 18h45.

Le président du Conseil d'école

David Theuret (directeur de l'école Paul Bert)